

Confédération Générale du Travail  
**FO**

# Le Combat Social

Journal de l'Union départementale  
cgt-FO de Moselle

Avril 2023

Force Ouvrière Moselle

Édito : mobiliser le 1er mai  
Page 2

Le combat contre la réforme  
des retraites  
Pages 3 à 10

La vie de l'Ud et des syndicats  
Pages 11 et 12

**1ER MAI**  
JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES TRAVAILLEURS

**METZ**

**10H30**  
**ARSENAL**

**MANIFESTATION  
UNITAIRE  
EXCEPTIONNELLE  
POUR LE RETRAIT**

**64 ANS  
C'EST NON...  
60 ANS, ÇA SUFFIT !**

LE COMBAT SOCIAL  
Mensuel N°325

Union Départementale  
des Syndicats Force Ouvrière  
de Moselle

24 rue du Cambout  
57045 METZ Cedex 1

Téléphone : 03.87.75.64.65  
Courriel : udfo57@force-ouvriere.fr

Directeur de la publication  
Alexandre TOTT

Commission paritaire  
CPPAP 0426 S 07815

Imprimerie spéciale  
Prix 2 euros

# Assurons une ampleur exceptionnelle à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai. C'est ainsi que nous continuons le combat jusqu'au retrait de l'illégitime réforme Macron !

Éditorial

par Alexandre TOTT

## En guise d'éditorial : la prise de parole intersyndicale du rassemblement du 20 avril rédigée et prononcée par FO

Le président Macron, avec la brutalité qui est sa marque de fabrique, a promulgué la réforme des retraites dans la nuit de vendredi, quelques heures à peine après sa validation par le Conseil constitutionnel.

Cette régression sociale majeure, qui condamne l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, à deux ans ferme supplémentaires de travail et pour beaucoup d'entre eux à 2 ans ferme de pénibilité et de précarité, est considérée comme légale aux yeux de l'Institution politique et partisane qu'est le Conseil constitutionnel.

Pour autant, promulguée ou pas, cette réforme injuste et brutale reste illégitime pour toutes les organisations syndicales qui composent l'intersyndicale et combattent dans l'unité d'action et de résistance avec des millions de travailleurs depuis plus de trois mois.

Pour autant, promulguée ou pas, cette réforme injuste et brutale reste illégitime, car elle est rejetée par plus de 90% des travailleurs et quasiment 70% de population. Il s'agit donc d'un rejet populaire, d'un rejet majoritaire, ce qui dénie tout crédit ou tout caractère de légitimité au recul de l'âge de départ à la retraite, à l'allongement de la durée de cotisation, à la fin des régimes spéciaux.

Quand Elisabeth Borne et les membres de son gouvernement crient victoire de manière indécente, ils se réjouissent probablement un peu vite.

Chacun d'entre nous se souvient, en effet, qu'en 2006 la loi sur le CPE a été promulguée, et pourtant le gouvernement d'alors a dû plier face à la colère de la rue, face au rapport de force, aux grèves et aux manifestations.

Après les mensonges pour justifier l'injustifiable, après la violence institutionnelle et les coups de force des procédures accélérées, des votes bloqués et du 49.3, le président a aussi traité par le mépris le combat des travailleurs et les organisations syndicales qu'il voudrait serviles et à sa solde. L'intersyndicale de Moselle se félicite que l'ensemble des organisations syndicales nationales aient refusé la convocation de l'Élysée mardi dernier, et l'invitation du président de la République à tourner la page.

Pourtant Macron cherche encore à faire diversion, à engager les organisations syndicales à traiter d'autres sujets, à faire table rase du passé et du rapport de force qui a été méthodiquement construit depuis des mois. C'est un signe de faiblesse !

Dans sa dernière opération de propagande télévisée du 17 avril, Macron a lancé « nous avons devant nous 100 jours d'apaisement, d'unité, d'ambition et d'action au service de la France » ! Et qu'attend-il ? Que nous nous engagions tous d'un même pas, la main sur le cœur, à co-construire sa politique économique et sociale ? A l'exécuter ? À la faire appliquer ?

Nous disons NON ! Nous ne mangeons pas de ce pain-là.

Ce que nous lui promettons, c'est 100 jours de cauchemar en tout cas autant de jours de mobilisation, d'action de combat, de grève qu'il faudra pour gagner le retrait de cette loi scélérate. Ce que nous lui promettons, c'est l'unité syndicale, l'unité des travailleurs contre sa réforme.

Et si les 100 jours font référence à la fin de règne de Napoléon, eh bien banco ! Mais qu'il n'oublie pas de partir avec sa loi.

Aujourd'hui, nous sommes rassemblés dans le cadre notamment de l'appel à la grève des syndicats de la SNCF et de la journée de la colère des cheminots. Leur colère, c'est notre colère à toutes et tous. Leur revendication, c'est notre revendication à tous : abrogation de la réforme Macron !

Alors oui, ce que nous promettons à Macron c'est de ne rien lâcher et de continuer le combat.

L'intersyndicale de Moselle continue à appeler l'ensemble des syndicats dans les entreprises et les administrations à multiplier les actions, à réunir les salariés, les agents pour décider des modalités du rapport de force.

Oui le combat continue et nous appelons à une grande manifestation unitaire le 1<sup>er</sup> mai. Nous appelons l'ensemble des travailleuses et des travailleurs à venir manifester massivement entre collègues de travail, entre amis, en famille.

Assurons tous ensemble une ampleur exceptionnelle à cette mobilisation ; il ne s'agira pas ainsi d'un baroud d'honneur, mais la masse permettra d'en faire un point d'appui pour continuer le combat jusqu'au retrait de cette réforme !

## CONSTRUIRE MÉTHODIQUEMENT LE RAPPORT DE FORCE PAR LA GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT DE LA RÉFORME MACRON ! LE COMBAT CONTINUE...

Dès le début du combat contre cette regression sociale majeure qui doit conduire les travailleurs à travailler deux ans de plus, et pour beaucoup à subir deux ans de plus de pénibilité et de précarité, les choses étaient clairement établies. Dès le début de la mobilisation pour le retrait total de la réforme Macron, l'objectif était clair : construire méthodiquement le rapport de force par la grève.

L'appel de l'intersyndicale nationale, repris sur tout le territoire et en particulier en Moselle, c'est l'appel à la grève à partir du 19 janvier avec la volonté de reconduire partout, dans tous les secteurs professionnels. Cette volonté a été confirmée à plusieurs reprises, et notamment avec l'appel déterminé à mettre la France à l'arrêt les 7 et 8 mars et à reconduire partout où c'était possible.

C'est dans ce cadre que, déjà, dans le précédent numéro du « *Combat social* », l'Union départementale expliquait la nécessité, pour faire reculer le gouvernement, de généraliser la grève et de ne pas se limiter à la répétition d'actions. C'est la raison pour laquelle, nous avons demandé à tous les syndicats, à toutes les structures syndicales dans les entreprises et les administrations de réunir les salariés, les militants et les adhérents pour décider collectivement, dans l'unité, d'organiser le rapport de force par la grève reconductible.

Les grèves ont été massives dans de nombreux secteurs professionnels : chez les cheminots, dans le secteur de l'énergie, dans les raffineries, chez les éboueurs, etc. C'est le cas dans toute la France, mais aussi en Moselle où nos syndicats FO, avec d'autres, ont été en grève à chaque journée nationale de mobilisation, mais aussi de manière reconductible : ce fût le cas dans la métallurgie chez Baomarc, dans la chimie à la plateforme chimique de Carling, dans l'Éducation nationale... et la grève a été à l'ordre du jour dans la quasi totalité des secteurs.

Les actions de grève, les blocages, les piquets, les barrages filtrants se sont succédé, et ils continuent encore aujourd'hui.

Pour autant, les choses ne se passent pas toujours comme on le souhaite. Il n'y a pas de recette miracle, ou de méthode idéale ou infaillible pour construire le rapport de force. De fait, nous sommes confrontés à la multiplication des journées de grève, de mobilisation, de manifestations ; à des formes inédites d'une mobilisation d'une ampleur et d'une durée rarement atteintes.

Mais des millions de salariés se sont mobilisés et continuent à le faire. La très grande majorité des salariés et de la popu-

lation rejette la réforme Macron et soutient les mobilisations de l'intersyndicale.

Le caractère exceptionnel de ce combat, c'est d'ailleurs peut-être, et pour la première fois, l'unité de l'ensemble des organisations syndicales, en même temps que le rejet massif de la population.

La grève reconductible, ou la grève générale, n'a pas encore pris forme et n'est pas encore une réalité, mais le combat organisé l'est, lui, concrètement. Il s'est traduit notamment dans les manifestations qui se sont déroulées partout et notamment en Moselle : 13 000 manifestants à Metz le 19 janvier ; 16 000 le 31 janvier ; 10 000 manifestants le 7 février ; 7 000 manifestants à Metz, 1 000 à Sarreguemines, 800 à Sarrebourg le 11 février ; 6 500 à Metz le 16 février ; 17 000 manifestants encore à Metz le 7 mars ; 800 à Metz et 150 à Sarreguemines le 8 mars ; 3 000 à Metz, 1 000 à Sarreguemines, 600 à Sarrebourg et 300 à Saint-Avold le 11 mars ; 6 000 à Metz le 15 mars et plusieurs centaines de manifestants encore dans les rassemblements les 16 et 18 mars suite à l'annonce du coup de force par l'adoption de la loi par le 49.3 ; 13 000 à Metz le 23 mars ; 9 000 le 28 mars et encore le 6 avril ; 4 000 à Metz et 500 à Sareguemines le 13 avril et 300 à Sarrebourg le 15 avril...

Macron affirmait cyniquement et de manière provocatrice que : « *la foule qui manifeste n'a pas la légitimité face au peuple qui s'exprime à travers ses élus* ».

Le rassemblement du 20 avril à Metz et l'exceptionnelle manifestation unitaire qui se prépare pour le 1<sup>er</sup> mai permettront de maintenir la pression sur Macron et le gouvernement jusqu'à obtenir l'abrogation du texte. Ainsi, les travailleurs démontreront encore que ce sont ceux qui combattent qui sont légitimes !



# 31 JANVIER 16 000 MANIFESTANTS À METZ



## Retraites : l'épisode 2 fait un carton

Républicain Lorrain 1/02/2023



# 7 FÉVRIER 10 000 MANIFESTANTS À METZ



**FO MOSELLE** **07 FEV** **MANIF' À METZ...**

LE COMBAT CONTINUE POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES...

La première ministre a affirmé que « l'épave de la réforme des retraites n'est plus négociable ». Au-delà de la provocation et du mépris, affiches émisses pour les mobiliser, nous répondons : « C'est la responsabilité de retraiter de la réforme qui nous mobilise ! » et nous continuons à nous mobiliser massivement pour la journée de grève et de manifestations de mardi 7 février 2023.

**MANIF' À METZ... 14 HEURES ARSENAL**



# 11 FÉVRIER 7 000 À METZ, 800 À SARREBOURG ET 1 000 À SARREGUEMINES



# 16 FÉVRIER 6 500 À METZ



# 7 ET 8 MARS METTRE LA FRANCE À L'ARRÊT...



## 17 000 MANIFESTANTS À METZ



# 11 MARS 4 MANIFS, UN SAMEDI DE COMBAT



3 000 manifestants à Metz



1 000 manifestants à Sarreguemines



600 manifestants à Sarrebourg



300 manifestants à St-Avold

# 15 MARS 6 000 MANIFESTANTS À METZ



Inspection académique à Metz



Barrage-filtrant, entrée Metz

# 16-18 MARS RÉACTIONS AU 49-3

Rassemblement, Préfecture Metz



Rassemblement, Place d'Armes Metz



Rassemblement, Thionville



Rassemblement, Sarreguemines



# 23 MARS 13 000 MANIFESTANTS À METZ





28 MARS

9 000 MANIFESTANTS À METZ



6 AVRIL

9 000 MANIFESTANTS À METZ



13 AVRIL

4 500 MANIFESTANTS



# ACTIONS LOCALES : TOUS MOBILISÉS PENDANT 3 MOIS...

## PLATEFORME CHIMIQUE À CARLING



Rond-point de Phalsbourg, 07/03/2023



Gare de Metz, 28/03/2023



opération péage gratuit à Saint-Avold



AMAZON, Augny



Défense, 08/03/2023



Marché Metz-Sablons, 01/03/2023

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE SYNDICAT

### ALTUGLAS

L'Assemblée générale des adhérents du syndicat FO d'ALTUGLAS s'est tenue le 29/11/2022 à ST-AVOLD.

**François BROQUARD a été réélu Secrétaire général**

### AGC

L'Assemblée générale des adhérents du syndicat FO de AGC s'est tenue le 07/12/2022 à ST-AVOLD.

**Franjo REBIC a été réélu Secrétaire général**

### CH JURY

L'Assemblée générale des adhérents du syndicat FO du CH JURY s'est tenue le 16/12/2022.

**Séverine AUJOUANNET a été réélue Secrétaire générale**

### ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'Assemblée générale des adhérents du syndicat FO de l'Enseignement Privé s'est tenue le 11/01/2023.

**Frédéric WARIN a été réélu Secrétaire général**

### SNUDI

L'Assemblée générale des syndicats du SNUDI s'est tenue le 20/01/2023.

**Matthieu RISSE a été réélu Secrétaire général**

### ESR

L'Assemblée générale des adhérents du syndicat FO de l'Enseignement Supérieur et de Recherche s'est tenue le 02/02/2023 à Metz.

**Solène FAUPIN a été réélue Secrétaire générale**

### Hôpitaux Privés de Metz

L'Assemblée générale des adhérents du syndicat FO des Hôpitaux Privés de Metz s'est tenue le 02/02/2023.

**Yonnel DAUPHIN a été élu Secrétaire général**

## Formation syndicale



Stage « Découverte de FO »  
du 16 au 20/01/2023



Stage « Découverte de FO »  
du 27/02 au 03/03/2023

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

SYNDICATS	INSCRITS	EXPRIMÉS	FO	REPRÉSENTATIVITÉ
FICOMIRRORS	199	165	32	19,39 %
SEIFERT AUTOMOTIVE	134	113	39	34,51 %
FZ NETTOYAGE	61	39	35	89,74 %
ZF ACTIVE SAFETY	269	195	90	46,15 %
TILLY	52	38	6	15,79 %
INEOS	1069	802	66	8,23 %
BIOGROUP	790	418	294	70,33%

## DÉSIGNATIONS

<b>ACTBLUE</b>  <b>Youness IDAR</b> Délégué syndical	<b>INEOS</b>  <b>Jean-Marc FILPPIGH</b> Représentant de section syndicale
<b>CAP EMPLOI</b>  <b>Céline PHILIPPE</b> Déléguée syndicale	<b>TRANSDEV</b>  <b>Sylvain LEPRETRE</b> Délégué syndical
<b>SAARSTAHL RAIL</b>  Délégués syndicaux <b>Mohamed BENALOUACHE</b> <b>Akim AGGOUN</b>	<b>TILLY</b>  <b>Fabienne LOCH</b> Déléguée syndicale
<b>CARREFOUR</b>  <b>Julie HAMM DE BLAUWE</b> Déléguée syndicale	<b>TAMM</b>  <b>Alain SAUVAGEOT</b> Représentant de section syndicale
<b>Cooper Standard Automotive</b>  <b>Jean-Marc VENDEVILLE</b> Délégué syndical	